

Québec, le 7 juin 2018

Objet : Demande d'accès n° 2018-05-24 – Lettre réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, du 9 mai dernier, concernant les schémas de procédés des stations d'épuration de Bernierville et de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Vous trouverez en pièces jointes les documents demandés. Il s'agit de :

1. Schéma de procédé station d'épuration de Bernierville (Saint-Ferdinand), août 2003, 1 page;
2. Schéma de procédé de la station d'épuration de Saint-Joseph-de-Coleraine, décembre 1995, 1 page.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre M<sup>me</sup> Gwenaëlle Jaudet, analyste responsable de votre dossier, par courriel à l'adresse [gwenaelle.jaudet@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:gwenaelle.jaudet@mdelcc.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

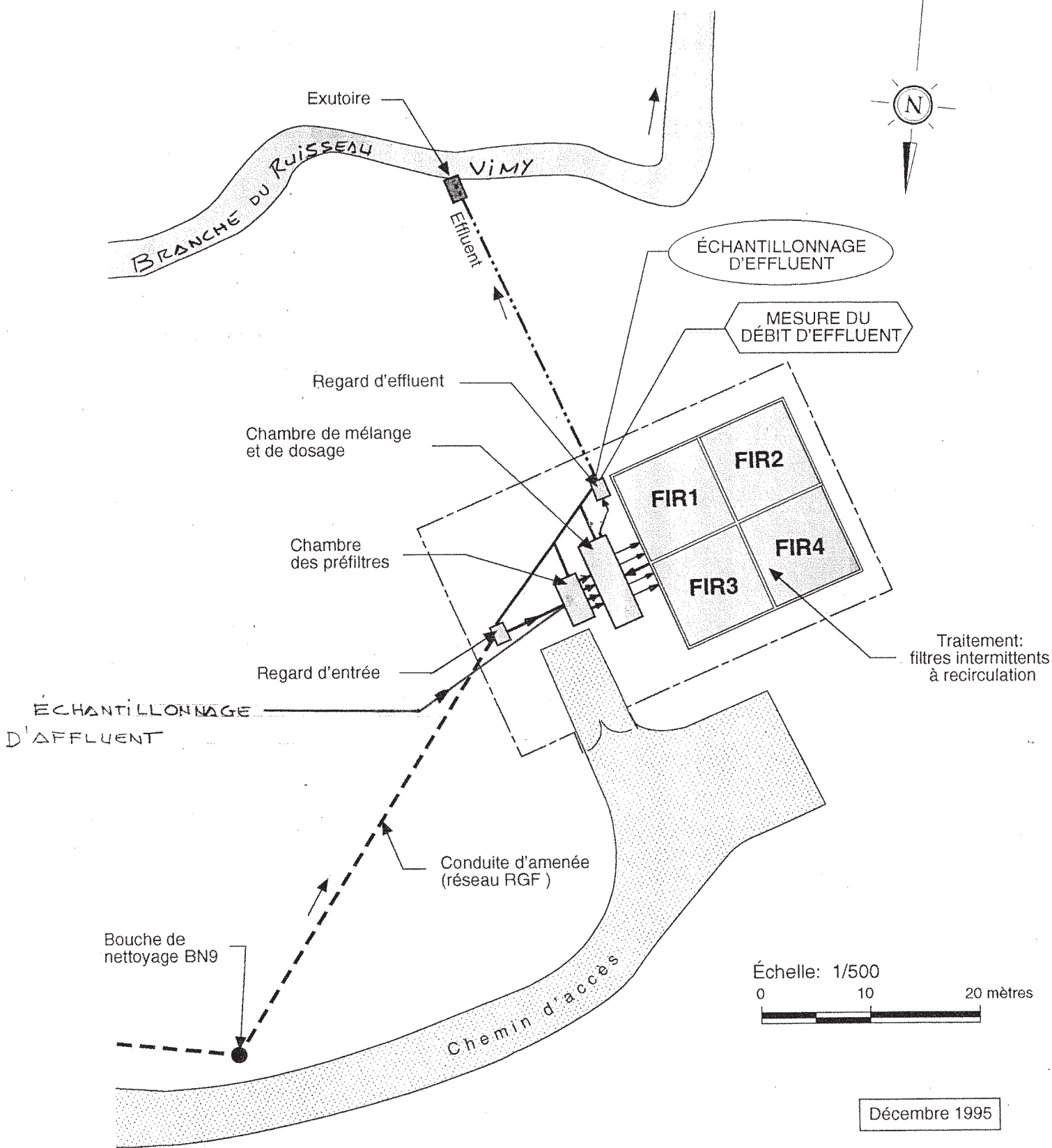
La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (3)

LE SCHÉMA DE PROCÉDÉ DE  
LA STATION D'ÉPURATION DE  
SAINT-JOSEPH-DE-COLERAINE  
(VIMY RIDGE)

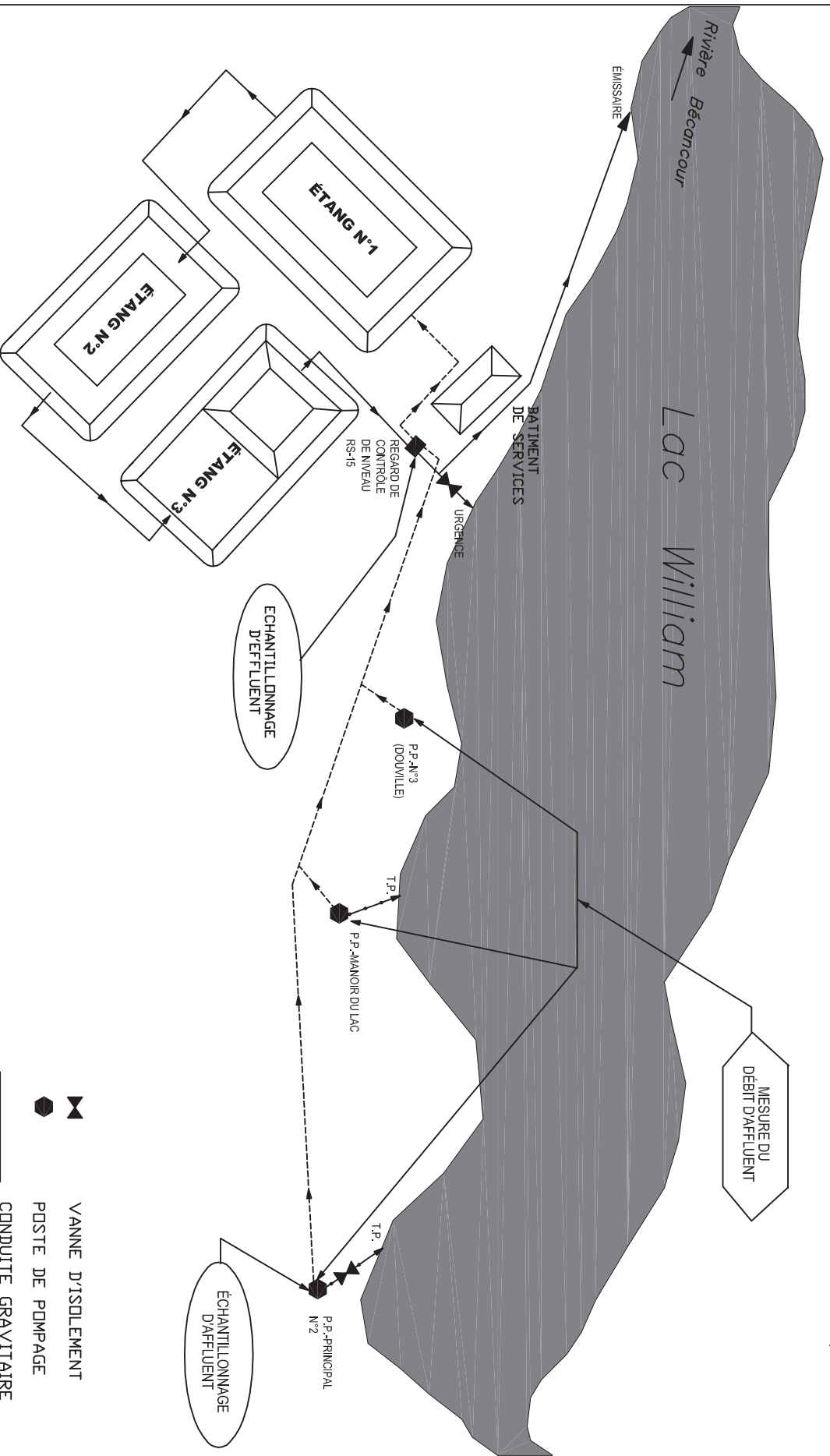


Décembre 1995



Ministère des Affaires municipales  
du Sport et du Loisir  
Direction des Infrastructures

## SCHEMA DE PROCÉDÉ STATION D'ÉPURATION DE BERNIERVILLE (SAINT-FERDINAND)



DATE: AOUT 2003